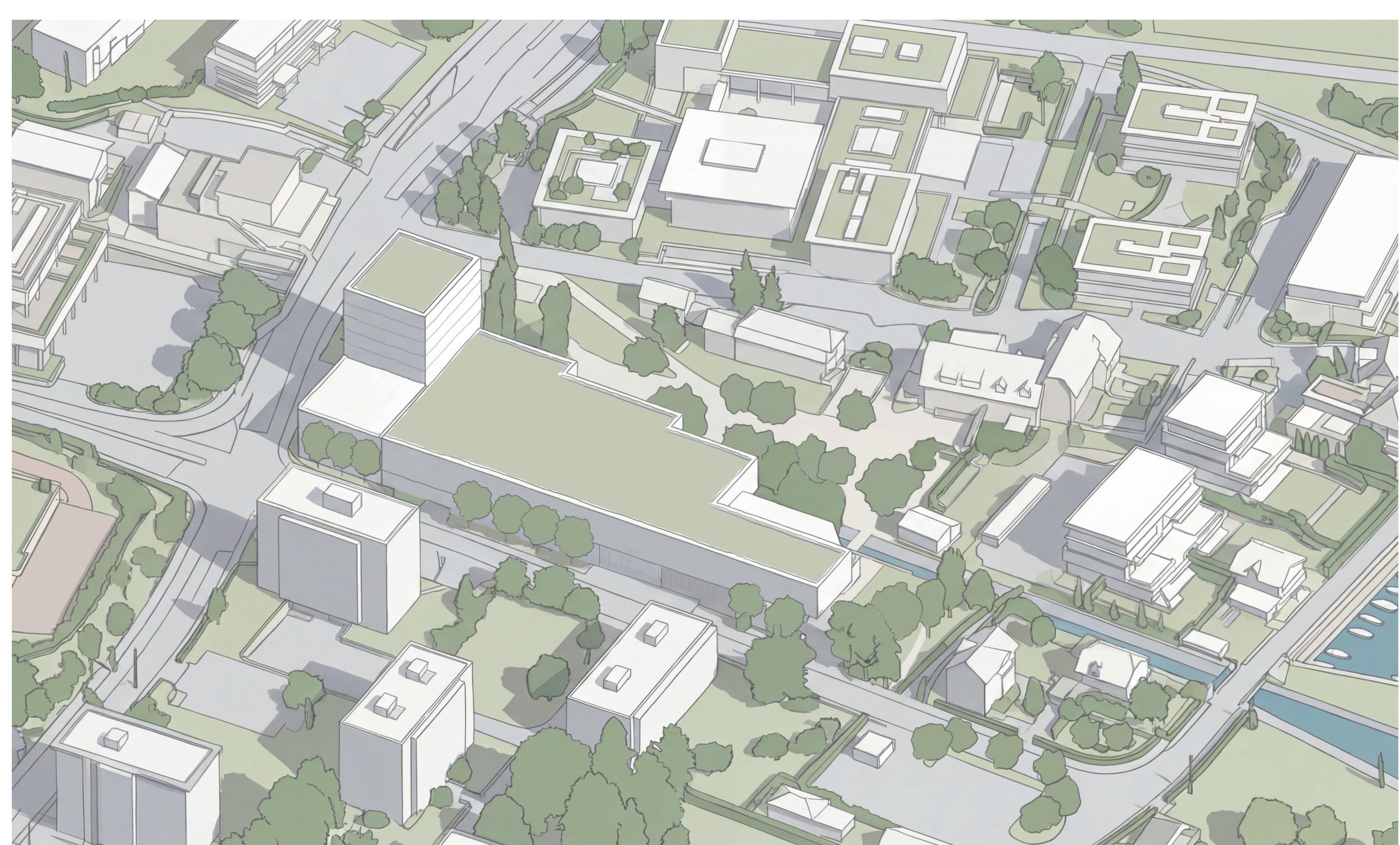


Le plan d'affectation

Une opportunité de repenser le quartier



En 1965, le Plan d'extension partielle (PEP) « les Gais-Cottages » affecte les anciens terrains industriels des bords de la Paudèze à la construction d'une STEP. Le nom du plan fait référence aux maisons ouvrières qui seront démolies pour laisser place, en 1969, à la STEP de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne. A l'époque, le secteur était peu bâti et éloigné des centres des localités. Aujourd'hui, après plus de 50 ans d'exploitation, la STEP se retrouve entourée de grands bâtiments de logements et de bureaux. Il est temps pour le site des Gais-Cottages de vivre une nouvelle étape de son histoire.



Les enjeux :

- **Intégrer la STEP dans son environnement urbain**
- **Valoriser les surfaces au-dessus des espaces de traitement**
- **Mettre en relation la parcelle Nord avec la rue et la centralité voisine**
- **Préserver la valeur patrimoniale de la partie Sud du site**
- **Créer des espaces extérieurs de qualité**